

Propriétaires-Gérants: ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaires-Gérants: ALFRED REBOUX

ANNONCES, la ligne... Reclames... Faits divers...

Les abonnements et les annonces... recues à Roubaix, au bureau du journal...

ROUBAIX-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance... jusqu'à réception d'avis contraire.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A ROUBAIX, aux bureaux du journal... A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas...

ROUBAIX, LE 15 MAI 1861

Table with 2 columns: Date (14 MAI, 16 MAI) and various financial data points.

Table with 2 columns: Date (14 MAI, 16 MAI) and various financial data points under 'Services particuliers'.

DÉPÊCHES COMMERCIALES: Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bouteux-Grymouzet.

BULLETIN DU JOUR: Le bey de Tunis vient de tomber malade à la suite des émotions de ces derniers jours.

La nouvelle qui annonce de Rome que M. Sella est chargé de composer un ministère a beaucoup ému le gouvernement. Il ne faut pas oublier que la droite, dont M. Sella est le chef, se montre encore plus furieuse que la gauche contre la France.

La conduite de l'Italie semble, d'ailleurs, avoir singulièrement déçu M. Gambetta. La République française, parlant de l'indifférence avec laquelle l'ingrate Italie assista à nos défaites de 1870, dit: « Nous avions versé notre sang pour l'Italie à Solferino; nous avions combattu à côté avec les soldats de la reine Victoria en Crimée. S'en est-on souvenu lorsque, après la chute de l'homme dont la politique tortueuse avait pu indisposer les cabinets et les peuples de l'autre côté de la Manche ou des Alpes, nous lutions désespérément pour notre existence nationale, nous, peuple français, innocent des intrigues de ce César, nous, républicains, dont la cause se confondait peut-être bien avec celle de l'indépendance de l'Europe? »

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE à l'Ecole Normale

Le budget du ministère de l'instruction publique, qui doit être distribué demain ou après-demain, porte suppression du traitement de l'aumônier de l'Ecole Normale supérieure, traitement modique cependant, mais qui représente un service et des idées dont la République ne veut plus entendre parler. On sait ce qu'est l'Ecole Normale de la rue d'Ulm. M. Mignet, dans son éloge académique de M. Cousin, l'a appelée « l'Ecole des écoles de la France. » C'est la pépinière, je dirais le séminaire de l'Université, si je n'avais peur de faire passer l'Université pour une congrégation — non autorisée.

monier figurait-il, sur l'état du personnel, à côté du chef de l'Ecole et du directeur des études, et des exercices religieux furent-ils établis dans la maison, exercices très limités d'ailleurs, auxquels la Restauration ajouta un simple cours d'histoire religieuse pendant la semaine.

L'Ecole Normale était alors établie dans les vieux bâtiments de Louis-le-Grand, et c'est un des aumôniers de ce collège royal qui faisait le service pour les jeunes normaliens. Quand l'Ecole fut transférée rue d'Ulm, en 1847, on lui donna un aumônier particulier. Ce fut l'abbé Gratry, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et futur membre de l'Académie française, qui abandonna la direction du Collège Stanislas pour aller remplir ces importantes fonctions. Il eut pour auditeurs About et Taine, ce qui est assez piquant, et aussi Perraud, aujourd'hui évêque d'Autun, ce qui était plus consolant pour lui.

L'abbé Duquesnay, actuellement archevêque de Cambrai, succéda à l'abbé Gratry, et fut remplacé lui-même par l'abbé Flandrin, mort chanoine de Notre-Dame. L'aumônier actuel est M. Bernard, un disciple du P. Lacordaire, et depuis quinze ans qu'il occupe ce poste délicat, il a su y conquérir une estime qui suffit à faire son éloge.

Mais la place que la religion occupe à l'Ecole Normale n'a plus, depuis dix ans, le caractère officiel des anciens règlements de 1808 et de 1836. Elle en a une meilleure: celle que lui fait la liberté de conscience, sincèrement pratiquée. C'est ce qu'on ignore sans doute, aussi bien dans le monde clérical que dans le monde radical.

Eh! oui, il y a des catholiques fervents à l'Ecole. Beaucoup y font leur prière matin et soir, à la chapelle, sans aucune obligation, ce qui est bien supérieur à la prière bâclée en commun dans l'étude, et par ordre administratif, entre deux bouffées de cigare. On y fait des veillées de Noël chez l'aumônier, en attendant la messe de minuit. On y suit une retraite pascale; on y entend des sermons; on y fréquente librement des conférences religieuses; on y va à la messe le dimanche — tous ceux à qui cela plaît. C'est tantôt un cinquième, tantôt un quart, quelquefois — dans les bonnes années — un tiers de l'effectif de l'Ecole.

Et savez-vous qui tient l'orgue et pourvoit au chœur? Les élèves eux-mêmes. Et quels élèves? Non pas les catholiques seuls, mais parfois, pour donner un témoignage de bonne confraternité à leurs amis, des dissidents protestants ou israélites!

Un jour, l'aumônier avise, dans une des dépendances du cabinet de Physique, un bel orgue, relégué dans un coin et tout couvert de poussière. On lui raconte qu'il avait été acheté une quinzaine de mille francs afin de complaire à un professeur de sciences, qui déclarait en avoir besoin pour ses leçons sur l'acoustique, mais qu'on ne s'en servait plus depuis nombre d'années. L'abbé demanda l'orgue pour sa chapelle et l'obtint d'un ministre qui n'était ni M. de Cumont, ni M. Barbé, mais bien M. Jules Simon. — Restait à savoir qui toucherait l'orgue? Un élève prit l'initiative de faire passer un topo (une circulaire) dans les chambres, pour demander quels exécutants de bonne volonté s'offriraient de faire de la musique à la chapelle. Une liste fut bientôt remplie, et depuis dix ans, de promotion en promotion, on se passe le soin de l'orgue. N'est-ce pas charmant et significatif?

Oui, pour faire plaisir aux talas, suivant l'argot de l'Ecole, c'est-à-dire aux pratiquants, dont tous respectent les convictions et qui sont tout comme d'autres, de bons camarades, on se fait organiste, voire même souffleur d'orgue! Peu importe, du reste, pour rendre ce service, la religion à laquelle on appartient! Il y a quelques années, les virtuoses catholiques faisant défaut, ce fut un israélite qui se mit bravement à l'orgue, et, cette année-là, il eut un protestant pour souffleur!

Jamais l'aumônier n'a eu à s'occuper de son orgue. Un jour, il fut embarrassé à propos de son enfant de chœur, qui manqua inopinément. L'abbé s'adressa en toute

simplicité à l'assistance. — Messieurs, dit-il, que qu'un d'entre vous pourrait-il me servir la messe? — Et il ajouta, en souriant: Peut-être faudrait-il que ce fût parmi vous le moins suspect de cléricisme? ..

En parlant ainsi, il connaissait bien son auditoire et était sûr de dérouter le respect humain en piquant le point d'honneur. Dix à quinze élèves se levèrent immédiatement, et, en première ligne, un assez vieux barbon, un cabé (élève de troisième année), de vingt-huit ans. Ce fut lui qui joua le rôle d'Élie!

Après cela, il faut savoir que, quelquefois, on sort de l'Ecole normale pour se faire prêtre ou religieux. Cela n'arrive pas tous les jours, mais il y en a d'assez nombreux exemples. Sur la liste générale des élèves de l'Ecole, on trouve des noms de prêtres séculiers, d'orateurs, de dominicains, de chartreux, surtout, à ironie des choses humaines! surtout de jésuites. Tout le monde sait que le P. Olivaint, l'otage et le martyr de la Commune, était un élève de l'Ecole normale. On y lit sa vie tous les ans, les uns avec recueillement, les autres avec curiosité. Le P. Hensheim, l'un des premiers compagnons du P. Lacordaire, était aussi un normalien de la section de philosophie.

Faut-il citer Jousse, le trappeiste contemporain de Lyouy, le père de l'ancien carme, Batain, Verdère, Joubert, aujourd'hui l'éminent professeur de mathématiques de la rue des Postes, Perraud, qui porta la mitre, Doussot, le dominicain, The non revenu de l'Ecole d'Athènes pour prendre la soutane, Huvelin, qui fait à Saint-Augustin des conférences aussi passionnément sincères que certains cours de la Sorbonne et où les anciens ministres se pressent à côté des duchesses et des marquises?

On peut voir par ces détails que l'histoire religieuse de l'Ecole normale est peu connue. Les uns accusent la maison d'être un repaire d'impunité, les autres la croient un foyer intense de radicalisme. Ceux-ci lui attribuent toutes les doctrines néfastes, ceux-là mettent en elle leurs espérances de déchristianisation. Tous se trompent et jugent de l'institution par quelques renommées tapageuses, sorties de la voie. La situation réelle est tout autre.

Ce qui est vrai, c'est que l'Ecole a un tempérament moral particulier. Ces cents jeunes gens, qui ont tous de la valeur, et qui mettent en commun leur travail, l'activité de leur intelligence, le mouvement de leurs passions, les illusions de leur âge, l'ardeur de leur fièvre scientifique, forment un monde à part, très attaché et très curieux pour l'observateur, sous le rapport religieux comme sous tant d'autres.

Toutes les variétés et toutes les nuances de l'esprit humain sont rassemblées là comme dans un microcosme. On y est, en politique, de tous les camps, et en philosophie, en littérature, en religion, de toutes les sectes, de toutes les écoles, de toutes les paroisses. Chacun a des opinions conformes à son éducation et à sa nature, et il ne les cache pas; il les affiche et les défend dans d'interminables discussions. Parfois même il en change.

Aussi l'Ecole Normale est-elle par excellence le royaume de la liberté. Si la liberté était exclue de toute la France, elle aurait là un refuge assuré. On l'a vu en d'autres temps; on pourra le voir dans le nôtre. Les preuves abondent de ce que j'avance ici; je n'en veux citer qu'un exemple.

En 1870, les élèves, renouvelant une démarche qui avait été faite en 1848 et à la tête de laquelle s'étaient alors placés deux fervents catholiques, l'évêque actuel d'Autun, Mgr Perraud, et le doyen actuel de la Faculté des Lettres de Lyon, M. Heinrich, les élèves rédigèrent une pétition au ministre pour demander qu'on ne fût plus forcé, sous peine de consigne, d'assister à la messe le dimanche. Mais avant de remettre cette pétition au directeur, ils envoyèrent à l'aumônier une députation chargée de protester que, dans leur pensée, il n'y avait aucune hostilité ni contre la religion, ni contre lui, et qu'il s'agissait uniquement d'une revendication de la liberté de conscience.

L'orateur de la députation était la Cécilie (chef de section) de la troisième année, qui, quelques mois plus tard, devenant assistante de-

camp de Cluseret pendant la Commune, mais qui s'est fait, depuis, rouvrir les portes de la France en reimportant le prix de poésie à l'Académie Française.

Après la guerre, — les élèves s'étant engagés comme volontaires dans l'armée, et leur aumônier aussi, — on dut régler la situation que, sous le rapport religieux, le dernier ministre de l'Empire avait créée à l'Ecole Normale. Ce fut pour les catholiques qu'il fallut réclamer la liberté de conscience. Heureusement la République d'alors avait confié la direction de l'Ecole à un homme d'un mérite éminent, sorti de l'enseignement public par refus de serment après le coup d'Etat du 2 décembre, mais qui, pour être républicain de la veille, n'en demeurait pas moins un libéral sincère.

M. Bersot sut comprendre que les élèves religieux de l'Ecole ont le droit d'y trouver, pour leur vie d'âme, tout ce que réclament leurs convictions, et il n'eut la pensée de proscrire ni l'aumônier, ni le service religieux, ni l'enseignement catholique. Pourvu que tout fût libre sous ce rapport, tout lui parut bon, et avec un souci délicat et respectueux de la liberté, il demanda au ministre un crédit spécial pour faire servir désormais les repas du vendredi en maigre et en gras, pour que chacun pût agir à sa guise, — se refusant à parquer les catholiques d'un côté, les libres-penseurs de l'autre, et voulant qu'à toute heure de l'année scolaire, chacun pût suivre, sans gêne comme sans fracas, les inspirations de sa conscience.

M. Bersot n'oubliait pas non plus que les familles qui confient leurs enfants aux lycées et aux collèges de l'Etat, ont droit aussi à ce qu'il y ait place, dans l'Université de France, pour des maîtres chrétiens. Peut-être estimait-il encore que c'est bien entendu des maisons d'enseignement public que la religion n'en soit pas officiellement bannie.

En tout cas, tant qu'il a vécu, personne, dans l'Administration, dans le Parlement ne s'est aventuré à tenter l'expulsion de l'aumônier de l'Ecole Normale. Est-il illusoire d'espérer que les pensées de ce républicain libéral trouveront encore quelque écho dans les Chambres; qu'il s'élevera du sein même de l'Université, des voix indépendantes pour demander qu'on ne mette pas les scellés sur les portes de la chapelle de l'Ecole comme sur celles des couvents, et que ceux de nos jeunes professeurs assez attachés pour rêver de l'idéal chrétien, puissent encore librement, dans leur libre école, prier Dieu, entre Platon et Voltaire?

UN EX-NORMALIEN.

L'ANGLETERRE N'EST PAS CONTENTE

J'ai observé scrupuleusement l'empereur des Français, écrit, en 1860, lord Palmerston au duc de Somerset, premier lord de l'Amirauté, et j'ai étudié son caractère et ses conditions. Vous pouvez être sûr qu'au fond de son cœur il existe un désir profond et inextinguible d'humilier et de punir l'Angleterre, et de venger, si cela lui est possible, les nombreuses humiliations politiques, militaires et navales que depuis le commencement de ce siècle, elle a, par elle-même et à l'aide de ses alliés, infligées à la France. Il a suffisamment organisé ses moyens militaires, et, à l'heure qu'il est, il organise doucement, mais résolument ses moyens maritimes; dès que tout sera prêt, on jouera l'ouverture, la toile se lèvera et nous aurons un mélodrame des plus désagréables. Sur quel fondement s'appuient ces accusations passionnées?

C'est que Napoléon III avait osé reculer les frontières de l'empire français jusqu'aux Alpes; même après l'alliance de 1855, après le traité de commerce de 1860, ce n'était plus désormais qu'un souverain sans foi, un ennemi à surveiller partout et à combattre toujours. La France ajoute à ses possessions Nice et la Savoie; nous assistons à l'abandon de la désolation, au retour des pratiques conquérantes et barbares du moyen âge. Dans le domaine des idées, tout nous est permis; dans celui des faits, il nous est défendu de toucher à rien, et le jour où le pied dans une forteresse, la civilisation recule, nous ne sommes plus qu'une nation déshonorée.

En lisant hier soir les articles que la presse anglaise consacre à la question tunisienne, nous nous disions: « Vraiment lord Palmerston n'est pas mort tout entier; son esprit jaloux et toujours en mouvement, son humeur irascible et ombrageuse lui ont plu dans l'histoire. » Il ne s'agit plus de Nice et de la Savoie; il est simplement question du protectorat français dans le nord de la Tunisie; sur ce thème infécond, les indignations anglaises s'enflamment, et il n'est plus question de complications, nous nous fait entendre avec complaisance plus d'en embarras. Il n'y a pas encore

trois ans, le cabinet de Londres nous déclarait que nous pouvions en prendre à notre aise avec la Tunisie, que l'intérêt anglais était dans les faits dans cette partie du littoral méditerranéen, et que nous servions sur la côte septentrionale d'Afrique la cause de l'humanité et de la civilisation. Aujourd'hui le successeur du marquis de Salisbury au Foreign Office prétend que la Tunisie constitue une dépendance vassale de l'empire ottoman, et que le firman de 1871, contesté par nous, a été indirectement reconnu par le grand Empire Britannique.

Et le cabinet qui formule ces doctrines incroyables, et la presse qui les propage et les agrave, se disent les amis de la France et prétendent n'avoir en vue que sa prospérité! C'est parce qu'on nous aime sincèrement, qu'on nous morigène avec ce sans-façon et cette brutalité! On nous en veut du chagrin que nous causons à nos amis par notre présomption, notre soit insupportable condescendance; de Tunis était le prince le plus respectueux et le plus loyal de la terre; il n'avait jamais eu pour nous que les meilleurs procédés, il nous avait montrés toute sa confiance, et nous l'avions récompensé par le traité du 12 mai, qui a été extorqué à la pointe de l'épée!

Voilà, les Anglais sont-ils des naïfs, des gens de mauvais foi? La question est encore controversée; mais elle ne sera bientôt plus, si ces polémiques étouffantes se poursuivent. Que les Italiens, dont l'imagination s'est échauffée sur la Tunisie, jettent feu et flamme; que la conclusion du traité du 12 mai, que M. Maccio dans une situation pénible pour son amour-propre, nous le comprenons, et nous avons assez de philosophie pour supporter ce spectacle sans trop d'émotion. Au point où en sont les choses, l'Italie a reçu un échec en pleine poitrine, car la présence d'un ou deux cuirassés dans les eaux de la Goulette n'a rendu ni le bey plus fier, ni le général Béchir moins convaincant. Les récriminations italiennes sont donc attendues, on a compté avec elles; personne ne les approuve, mais tout le monde se les explique.

En revanche, celles de l'Angleterre sont injustes et frivoles. Se souvient-on encore des effusions de M. Gladstone et de ses collègues pour notre pays, à l'aveugement du parti libéral? La France et l'Angleterre se présentaient au monde la main dans la main. On avait entrepris alors d'enlever à la Turquie deux de ses plus belles provinces pour les donner au Grand Empire. Dans tout cela, il était question, supposons-nous, de l'intégrité de l'empire ottoman; et d'ailleurs M. Gladstone dans ses discours et ses écrits en avait fait bonne justice. Qui nous eût dit deux mois plus tard sir Ch. Dilke et toute la presse de Londres nous dénonceraient à l'indignation de l'Europe pour avoir osé conclure un traité de garantie avec le bey de Tunis, qui ne relève pas de la Turquie? A vous-nous dit le Cebouti. Avons-nous annexé Chypre? Il géroit dans le Transvaal? Nous possédons depuis cinquante ans l'Algérie; nous cherchions à y étendre notre influence par les moyens les plus honorables; nous ne que l'Angleterre se refuse à nous accorder, ce qui lui cause les appréhensions les plus aiguës sur notre état colonial; elle n'a plus le courage de nous blâmer, elle nous plaint d'être si légers et si aveugles!

LA PAIX

Le gouvernement de la République arrive à dépasser toutes les limites de la plaisanterie et à se jouer de plus en plus des intérêts les plus sacrés de notre pays.

Hier, vers deux heures et demie, trois heures, les journaux à nouvelles de leur fait à tous les coins de rue et tout le long des boulevards, grâce au cri de: La paix est faite! La paix est signée! Et au même moment, le président du conseil des ministres montait à la tribune du Sénat pour y lire la déclaration qu'il en fait.

Les feuilles radicales ragent dans la joie la plus pure, et ce n'est que félicitations et congratulations parmi les opportunistes de nuances diverses. Il n'est pas permis, pourtant, de se moquer du monde à ce point-là, et de poursuivre aussi obstinément